

BOD 6389 du 22/11/99





Texte n°99-189 - F/3 - (R-B1)	CONTRIBUTIONS INDIRECTES: Règlementation de la production
Texte n°99-190 - F/3 - (R-B2)	CONTRIBUTIONS INDIRECTES: Règlementation du produit
Texte n°99-191 - F/3 - (R-B3)	CONTRIBUTIONS INDIRECTES : Organisation du marché
Texte n°99-192 - F/3 - (R-B4)	CONTRIBUTIONS INDIRECTES : Régime fiscal

	DOD0 (200	
	BOD nº 6389	
	du 22 novembre 1999	
	texte n° 99-189	
Rullatin official des dougnes	nature du texte : Arrêtés	
Bulletin officiel des douanes	de 1999	
CONTRIBUTIONS INDIRECTES	classement : R-B1	
	RP:	
Regiementation de la production	bureau: F/3	
	nombre de pages : 6	
	diffusion:	
	NOR: BUD D 99.00.189 S	
	mots-clés : Viti-vinicole	
Data d'antrés an vienaum du tayta e		
Date d'entrée en vigueur du texte :		
Date de caducité du texte :		
Référence :		
Texte abrogé :		
Texte modifié :		

Le service et les usagers trouveront, ci-après, la liste des textes communautaires et nationaux publiés au cours du deuxième trimestre 1999.

Classement	DECRETS ET ARRETES PUBLIES	
R-B1.1.3	Critères d'attribution de plantations, de replantation de vignes destinées à la production de vins à appellation d'origine et de surgreffages de vignes en place les rendant aptes à produire du vin d'appellation d'origine pour la campagne 1999-2000. **Arrêté du 19 avril 1999 (JORF du 25 avril 1999, p.6193).	
R-B1.1.3	Contingentements de plantations de vignes destinées à la production de vins à appellation d'origine pour la campagne 1998-1999. Arrêté du 4 juin 1999 (JORF du 18 juin 1999, p.8951).	
R-B1.1.7	Conditions d'attribution de l'aide à l'amélioration de l'encépagement d'exploitations viticoles pour la campagne 1998-1999. Arrêté du 12 mars 1999 (JORF du 23 avril 1999, p.6057).	

ANNEXE

Attention le document n'est consultable que via l'outil Reader



BOD nº 6389 du **22 novembre 1999** texte n° 99-190 nature du texte : R(CE), décrets et Arrêtés Bulletin officiel des douanes de 1999 classement: R-B2 CONTRIBUTIONS INDIRECTES RP: bureau: F/3 Règlementation du produit nombre de pages : 23 diffusion: NOR: BUD D 99.00.190 S mots-clés : Viti-vinicole Date d'entrée en vigueur du texte : Date de caducité du texte : Référence : Texte abrogé : Texte modifié :

Le service et les usagers trouveront, ci-après, la liste des textes communautaires et nationaux publiés au cours du deuxième trimestre 1999.

Classement	REGLEMENTS COMMUNAUTAIRES PUBLIES			
R-B2.2.2	Méthodes d'analyse communautaires applicables dans le secteur du vin. Règlement (CE) n° 761/1999 de la Commission du 12 avril 1999			
classement	(JOCE n° L 99 du 14 avril 1999). ment DECRETS ET ARRETES PUBLIES			
R- B2.1.2.1	Fixation des conditions d'enrichissement des vins à appellation d'origine contrôlée. Décret n° 99-280 du 12 avril 1999 (JORF du 14 avril 1999, p.5484).			
R- B2.1.2.1	Fixation des conditions d'enrichissement des vins à appellation d'origine "vin délimité de qualité supérieure". Arrêté du 12 avril 1999 (JORF du 14 avril 1999, p.5492).			
R-B2.2	Agrément de laboratoires pour procéder aux examens analytiques et organoleptiques des vins à appellation d'origine contrôlée et des vins à appellation d'origine "vin délimité de qualité supérieure". Arrêté du 10 février 1999 (JORF du 2 mai 1999, p.6551).			
R-B2.2	Comités régionaux vins et eaux-de-vie de l'Institut national des appellations d'origine. Arrêté du 16 avril 1999 (JORF du 11 mai 1999, p.6993).			
R-B2.2	Commission des agents de l'Institut national des appellations d'origine agréés par l'arrêté du 21 octobre 1993 modifié pour rechercher et constater les infractions prévues aux articles L. 213-1 et suivants du code de la consommation. Arrêté du 30 mars 1999 (JORF du 29 mai 1999, p.7948).			
R-B2.3	Rendement des vignobles produisant des vins à appellation d'origine contrôlée. Décret n° 99-229 du 12 avril 1999 (JORF du 14 avril 1999, p.5484).			
R-B2.3	Vins de pays. Décret du 23 avril 1999 (JORF du 30 avril 1999, p.6476).			
R-B2.3.0	Vins de pays de Retz et vins de pays des Marches de Bretagne Décret du 7 avril 1999 (JORF du 14 avril 1999, p.5485).			
R-B2.3.0	Appellation d'origine contrôlée "Armagnac" Décret du 12 avril 1999 (JORF du 14 avril 1999, p.5486).			
	Appellation d'origine contrôlée "Coteaux du Tricastin" Décret du 16 juin 1999 (JORF du 18 juin 1999, p.8928).			
R-B2.3.0	Appellation d'origine contrôlée "Cabardès" Décret du 17 juin 1999 (JORF du 24 juin 1999, p.9257).			
R-B2.3.1	Etiquetage des vins à appellation d'origine contrôlée "Champagne". Décret du 12 avril 1999 (JORF du 13 avril 1999, p.5421).			

ANNEXE

Attention le document n'est consultable que via l'outil



BOD nº 6389 du **22 novembre 1999** texte nº 99-191 nature du texte : R(CE) - Arrêté Bulletin officiel des douanes de 1999 classement: R-B3 CONTRIBUTIONS INDIRECTES RP: bureau: F/3 Organisation du marché nombre de pages : 7 diffusion: NOR: BUD D 99.00.191 S mots-clés : Viti-vinicole Date d'entrée en vigueur du texte : Date de caducité du texte : Référence : Texte abrogé : Texte modifié :

Le service et les usagers trouveront, ci-après, la liste des textes communautaires et nationaux publiés au cours du deuxième trimestre 1999.

Classement		
	Distillation préventive visée à l'article 38 du règlement (CEE) n° 822/87 pour la campagne 1998/1999. Règlement (CE) n° 777/1999 de la Commission du 15 avril 1999, (JOCE n° L 101 du 16 avril 1999).	
R-B3.2.2.2	Octroi, pour les campagnes viticoles 1988/1989 à 1998/1999, de primes d'abandon définitif de superficies viticoles. Règlement (CE) n° 859/1999 du Conseil du 22 avril 1999, (JOCE n° L 108 du 27 avril 1999).	
1 R-B33 1	Délivrance de certificats d'exportation dans le secteur viti-vinicole. Règlement (CE) n° 965/1999 de la Commission du 6 mai 1999, (JOCE n° L 119 du 7 mai 1999).	
R-B3.3	Application de mesures spécifiques à l'importation de jus et moûts de raisins originaires de Chypre. Règlement (CE) n° 1037/1999 du Conseil du 17 mai 1999, (JOCE n° L 127 du 21 mai 1999).	
Classement	DECRETS ET ARRETES PUBLIES	
	Distillation de vins produits dans certains vignobles. Arrêté du 2 avril 1999 (JORF du 16 avril 1999, p. 5642).	

ANNEXE

Attention le document n'est consultable que via l'outil



	BOD nº 6389	
	du 22 novembre 1999	
	texte n° 99-192	
	nature du texte : Arrêtés	
Bulletin officiel des douanes	de 1999	
CONTRIBUTIONS INDIRECTES	classement : R-B4	
CONTRIBUTIONS INDIRECTES	RP:	
Régime fiscal	bureau : F/3	
Togine insen	nombre de pages : 5	
	diffusion:	
	NOR : BUD D 99.00.192 S	
	mots-clés : Viti-vinicole	
	THOUS CRES. VIII VIIICOR	
Date d'entrée en vigueur du texte :		
Date de caducité du texte :		
Référence :		
Texte abrogé :		
Texte modifié :		

Le service et les usagers trouveront, ci-après, la liste des textes communautaires et nationaux publiés au cours du deuxième trimestre 1999.

Classement	DECRETS ET ARRETES PUBLIES	
R-B4.3.3.	Extension d'un avenant à l'accord interprofessionnel triennal conclu dans le cadre de l'Union interprofessionnelle des vins du Beaujolais. Arrêté du 23 mars 1999 (JORF du 8 avril 1999, page 5185).	
R-B4.3.3.	Extension d'avenants à l'accord interprofessionnel triennal conclu dans le cadre du comité interprofessionnel des vins d'appellation d'origine de la Touraine et du Cœur Val de Loire et relatifs aux cotisations interprofessionnelles. *Arrêté du 13 avril 1999 (JORF du 27 avril 1999, page 6274).	
R-B4.3.3.	Extension d'un avenant à l'accord interprofessionnel triennal conclu dans le cadre du groupement interprofessionnel de promotion des Côtes du Roussillon et Côtes du Roussillon Villages pour la campagne 1998-1999. Arrêté du 14 mai 1999 (JORF du 26 mai 1999, page 7763).	

